

1614_2_047.jpg

Troisiesme Continuation.

47

de Bayonne fait sa charge de premier Aumosnier, & seruit sa Majesté durant la Messe. Il estoit environ deux heures quand elle fut finie: Et l'ordre & le silence y fut assez grand veu le nombre de peuple qui y assista. Voylà ce qui se passa de plus remarquable en ceste procession Generale. Voyons ce qui se fait le lendemain en l'ouverture des Estats dans la Sale de Bourbon.

Ceste grande Sale, & son lambris estoient entierement peints, de fleurs de lys; Et au haut d'icelle du costé de S. Germain de l'Auxerrois, estoit vn grand Daix ou Tribune, en forme de Theatre ou eschaffault, esleué de trois marches, au milieu duquel estoit vn grand marche-pied, & sur iceluy vn autre sur lequel le Roy se meit en son siege. Tout ce Theatre estoit couuert de tapisserie de veloux violet semée de fleurs de lys d'or.

A la main droicte de sa Majesté estoit, la Royne sa mere, assise dans vne chaire à dossier, & prez d'elle Madame Elizabet premiere fille de France promise au Prince d'Espagne, & la Royne Marguerite Duchesse de Valois: Toutes trois vn peu reculees les vnes des autres & comme en tournant en vn demy rond.

A la main gauche de sa Majesté estoit, Monsieur frere du Roy assis dans vne chaire à dossier, & Madame Chrestienne seconde fille de France, aussi estans vn peu reculez l'vn de l'autre, & comme en vn demy rond.

Le Duc de Mayenne Grand Chambellan

De la Sale de Bourbon où se fait l'Ouverture des Estats.

Le Roy,

La Royne sa mere.

Madame.

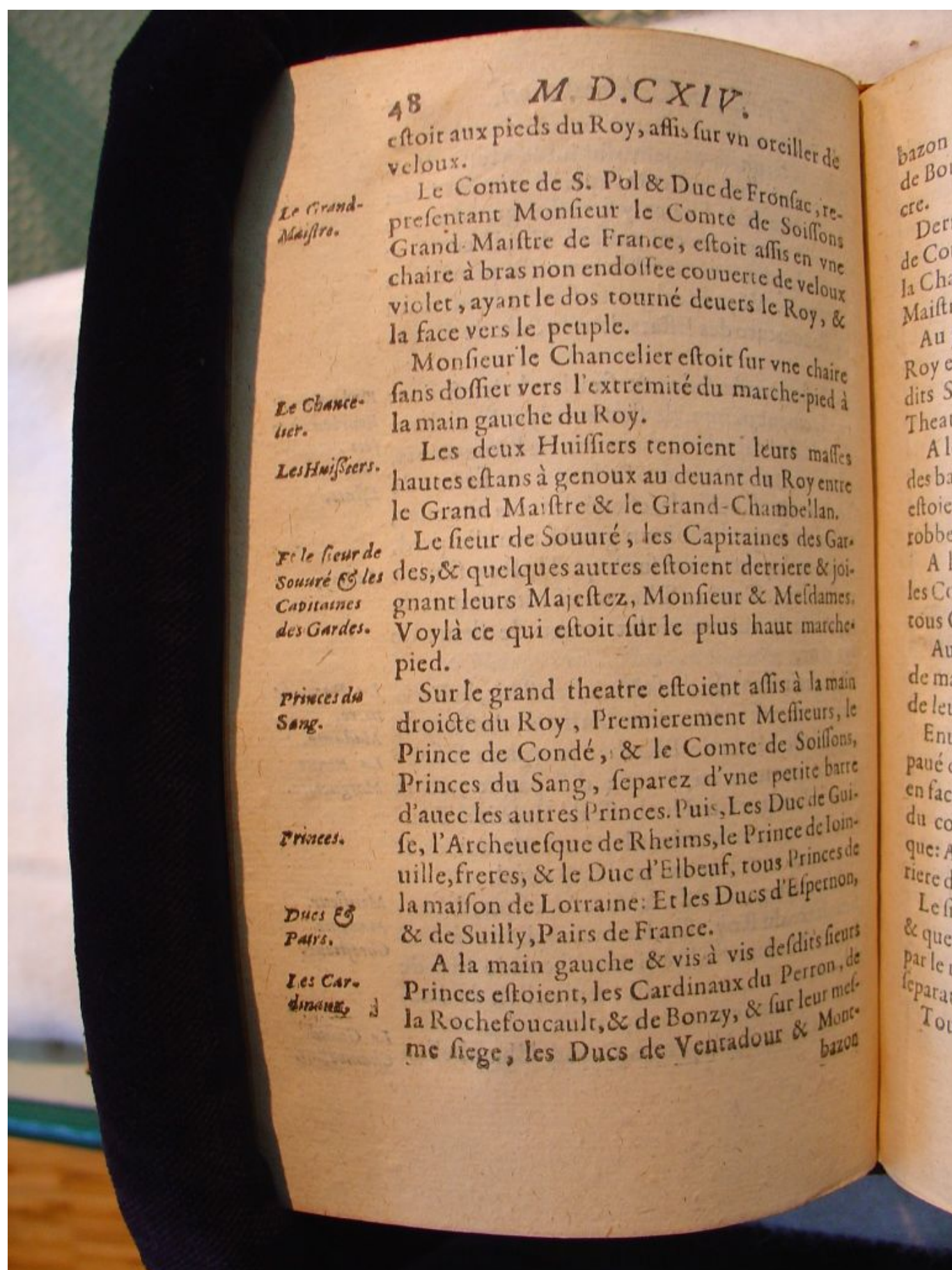
La Royne Marguerite.

Monsieur.

Madame Chrestienne.

Le Grand Chambellan.

1614_2_048.jpg



48 M. D. C. X. I. V.

estoit aux pieds du Roy, assis sur vn oreiller de veloux.

Le Grand-Maistre.

Le Comte de S. Pol & Duc de Fronsac, representant Monsieur le Comte de Soissons Grand-Maistre de France, estoit assis en vne chaire à bras non endoïsee couverte de veloux violet, ayant le dos tourné deuers le Roy, & la face vers le peuple.

Le Chancelier.

Monsieur le Chancelier estoit sur vne chaire sans dossier vers l'extremité du marche-pied à la main gauche du Roy.

Les Huissiers.

Les deux Huissiers tenoient leurs masses hautes estans à genoux au deuant du Roy entre le Grand-Maistre & le Grand-Chambellan.

Et le sieur de Souré & les Capitaines des Gardes.

Le sieur de Souré, les Capitaines des Gardes, & quelques autres estoient derriere & joignant leurs Majestez, Monsieur & Mesdames. Voylà ce qui estoit sur le plus haut marche-pied.

Princes du Sang.

Sur le grand theatre estoient assis à la main droite du Roy, Premierement Messieurs, le Prince de Condé, & le Comte de Soissons, Princes du Sang, separez d'une petite barre d'auec les autres Princes. Puis, Les Duc de Guise, l'Archeuesque de Rheims, le Prince de Joinville, freres, & le Duc d'Elbeuf, tous Princes de la maison de Lorraine: Et les Ducs d'Espernon, & de Suilly, Pairs de France.

Princes.

Ducs & Pairs.

Les Cardinaux.

A la main gauche & vis à vis desdits sieurs Princes estoient, les Cardinaux du Perron, de la Rochefoucault, & de Bonzy, & sur leur mesme siege, les Ducs de Ventadour & Montbazon

1614_2_049.jpg

Troisième Continuation.

49

bazon, Pairs de France, avec les Mareschaux
de Bouillon, Bois-Dauphin, Brissac, & An-
cre.

*Les Mares-
chaux de
France.*

Derriere eux sur vn banc estoient le Marquis
de Courtemault, Premier Gentil-homme de
la Chambre, & le Comte de la Rochefoucault
Maistre de la Garderobbe.

*Le Premier
Gentil-homme
de la Cham-
bre & le
Maistre de
la Garde-
robbe.
Secretaires
d'Estat.*

Au pied du Theatre vis à vis de la chaire du
Roy estoit la table des Secretaires d'Estat, les
dits Secretaires ayans le dos tourné vers ledit
Theatre.

A leur main droicte proche les barrieres, sur
des bancs rangez de long & dās l'aire de la sale,
estoient Messieurs les Conseillers d'Estat de
robbe longue, & les Maistres des Requestes.

*Conseillers
d'Estat de
robbe longue.
Maistres des
Requestes.
Conseillers
d'Estat de
robbe courte.*

A la main gauche & vis à vis d'eux estoient
les Conseillers d'Estat de robbe courte, presque
tous Cheualiers des deux Ordres.

Au deuant les bancs des Deputez du costé
de main droicte estoient les Herauts reueſtus
de leurs cottes d'armes.

Les Herauts.

Environ à huit ou dix pas du Theatre sur le
paué de la Sale, estoient plusieurs bancs rangez
en face des deux costez de ladite sale: Ez bancs
du costé droit fut placé l'Ordre Ecclesiasti-
que: Au costé gauche la Noblesse: Et au der-
riere d'eux, celui du Tiers-Estat.

*Seance des
Trois Ordres.*

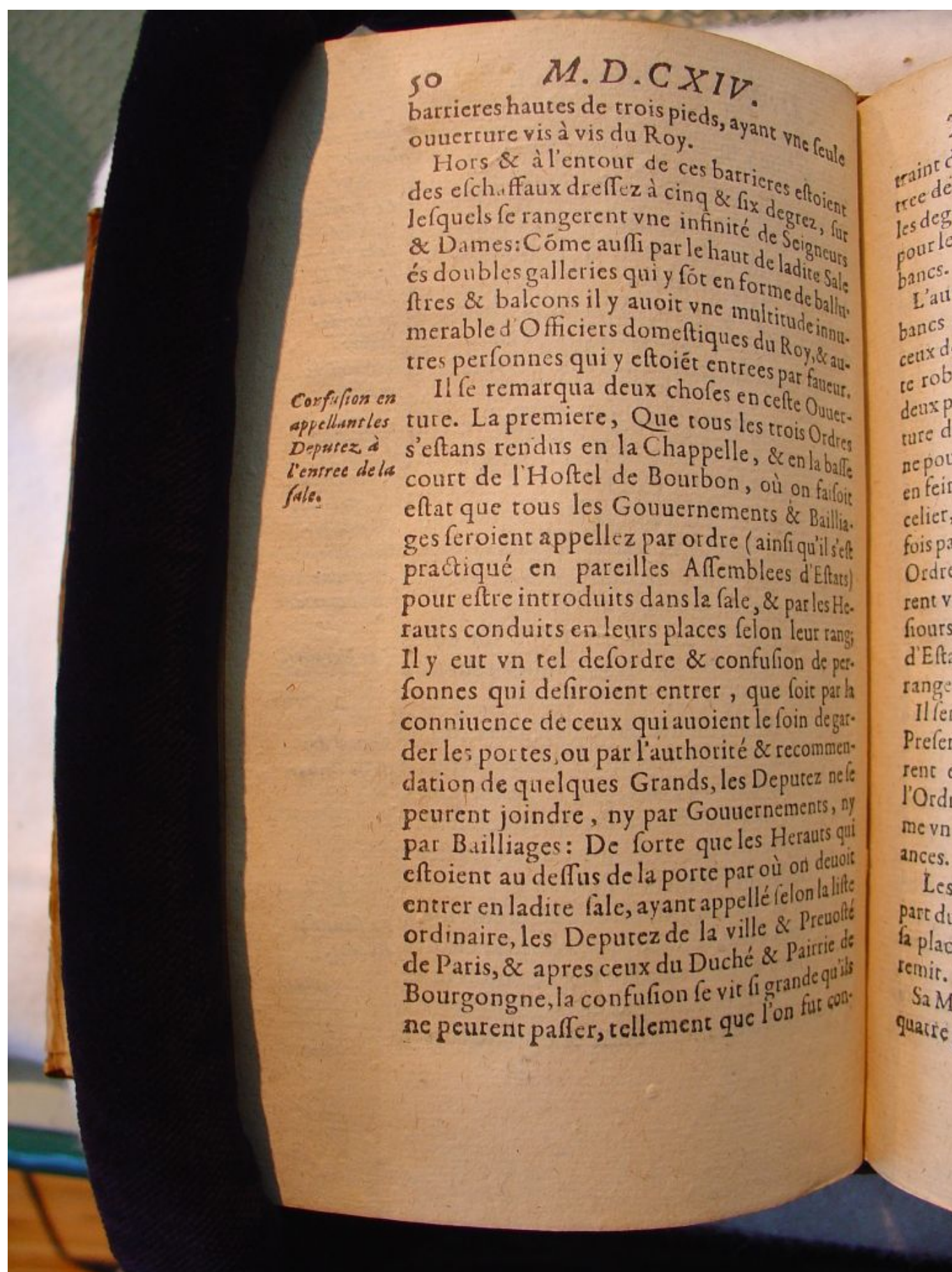
Le sieur de Rhodes Maistre des Ceremonies,
& quelques gardes du Roy prez de luy, estoient
par le milieu de l'allee de la Sale, & faisoient la
separation des bancs rangez de large.

*Le sieur de
Rhodes.*

Tout celà estoit environné & clos de fortes

D

1614_2_050.jpg



50 M. D. C X I V.

barrieres hautes de trois pieds, ayant vne seule ouuerture vis à vis du Roy.

Hors & à l'entour de ces barrieres estoient des eschaffaux dressez à cinq & six degrez, sur lesquels se rangerent vne infinité de Seigneurs & Dames: Côme aussi par le haut de ladite Sale és doubles galleries qui y fôt en forme de ballustrés & balcons il y auoit vne multitude innombrable d' Officiers domestiques du Roy, & autres personnes qui y estoiet entrees par faueur.

Confusion en appellant les Deputez à l'entree de la sale.

Il se remarqua deux choses en ceste Ouerture. La premiere, Que tous les trois Ordres s'estans rendus en la Chappelle, & en la basse court de l'Hostel de Bourbon, où on faisoit estat que tous les Gouuernements & Bailliages feroient appelez par ordre (ainsi qu'il s'est practiqué en pareilles Assemblies d'Estats) pour estre introduits dans la sale, & par les Herauts conduits en leurs places selon leur rang; Il y eut vn tel desordre & confusion de personnes qui desiroient entrer, que soit par la conuiuence de ceux qui auoient le soin de garder les portes, ou par l'autorité & recommandation de quelques Grands, les Deputez ne se peurent joindre, ny par Gouuernements, ny par Bailliages: De sorte que les Herauts qui estoient au dessus de la porte par où on deuoit entrer en ladite sale, ayant appellé selon la liste ordinaire, les Deputez de la ville & Preuosté de Paris, & apres ceux du Duché & Pairie de Bourgongne, la confusion se vit si grande qu'ils ne peurent passer, tellement que l'on fut con-

traint d'
tree de
les deg
pour le
bancs.

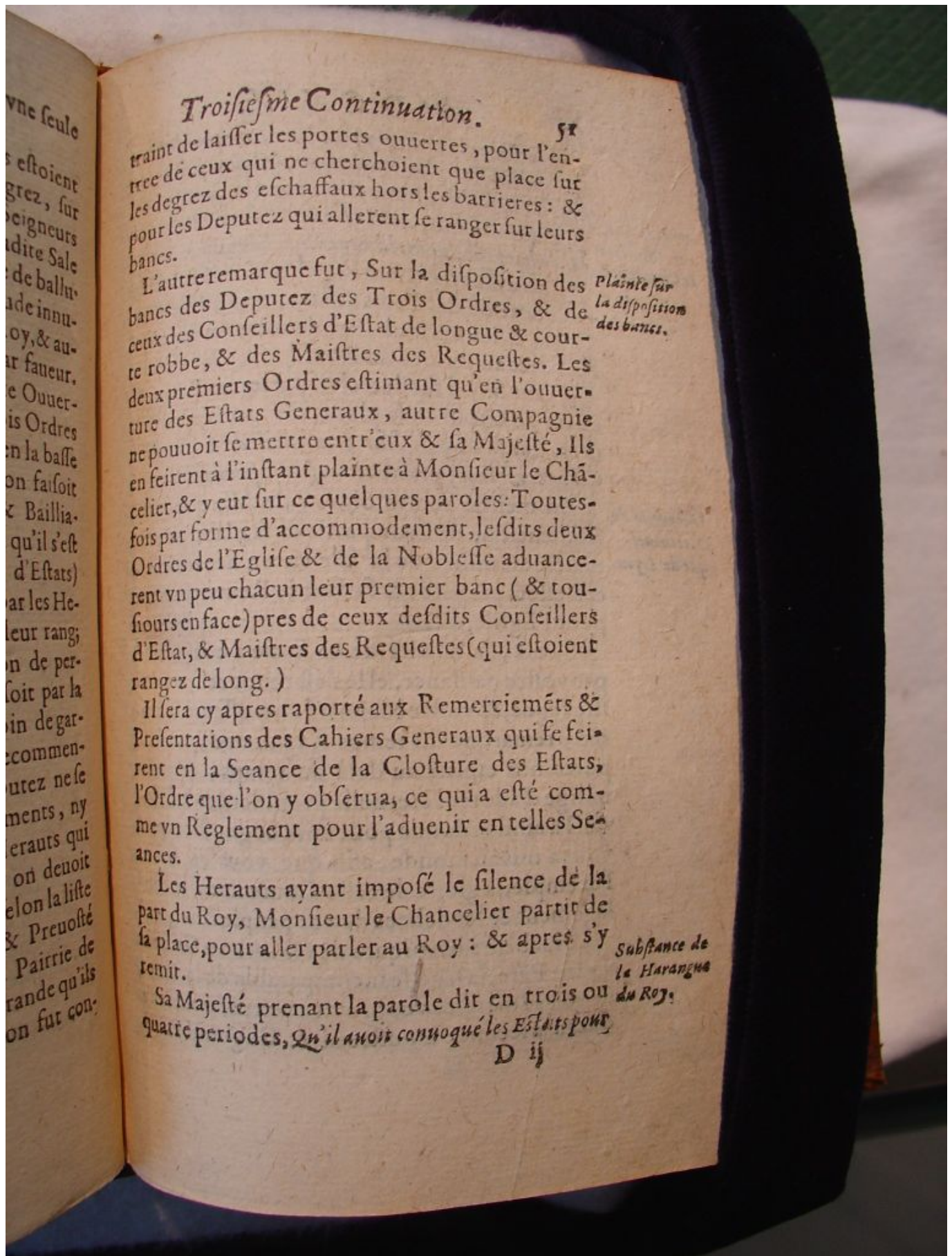
L'aut
bancs
ceux de
te rob
deux p
ture de
ne pou
en feir
celier,
fois pa
Ordre
rent v
fiours
d'Est
ranger

Il ser
Presen
rent e
l'Ord
me vn
ances.

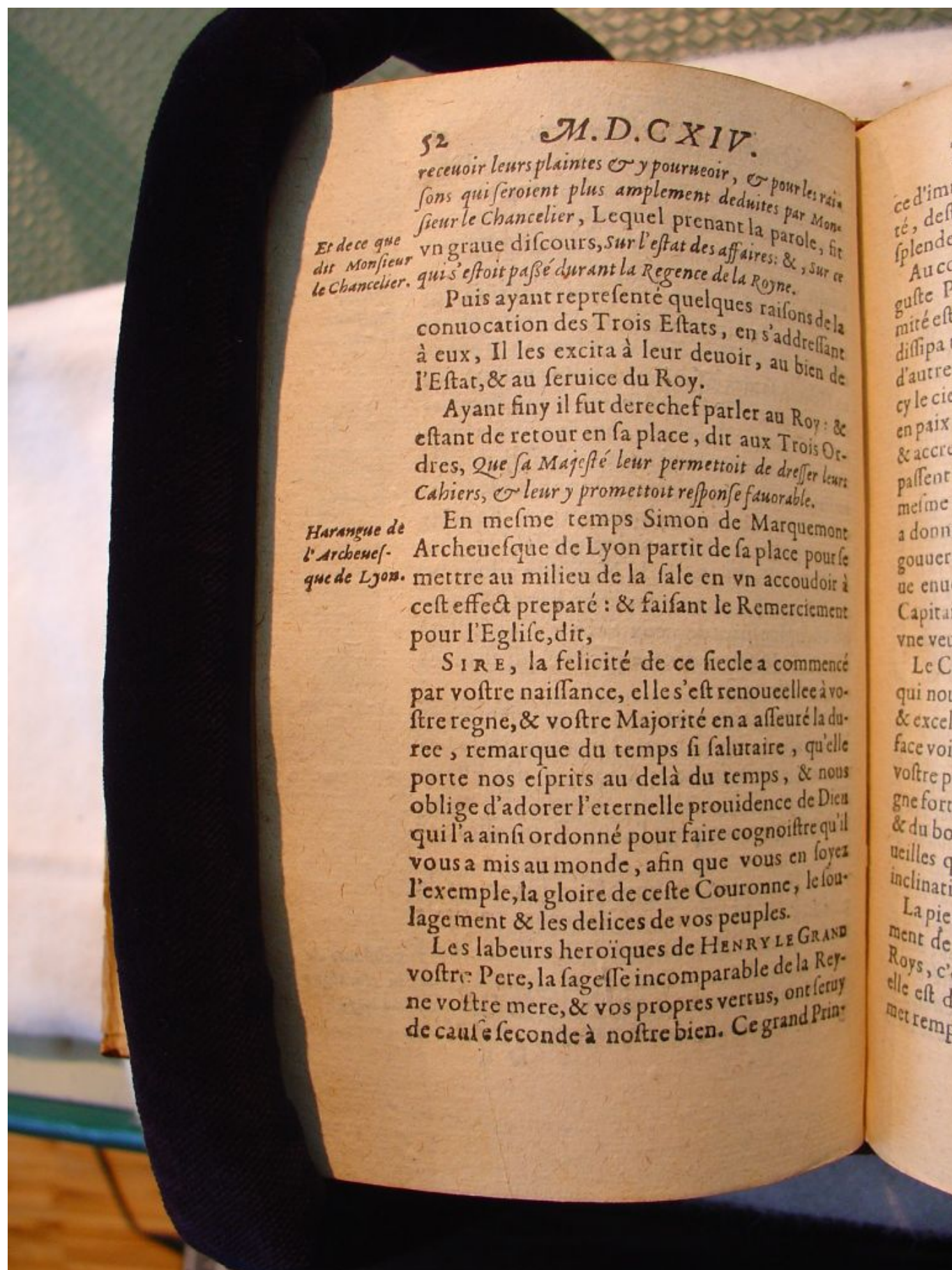
Les
part du
sa plac
remir.

Sa M
quatre

1614_2_051.jpg



1614_2_052.jpg



1614_2_053.jpg

Troisiesme Continuation.

53

ce d'immortelle memoire a fondé la tranquillité, destruit la diuision, releué la dignité & la splendeur ancienne de la France.

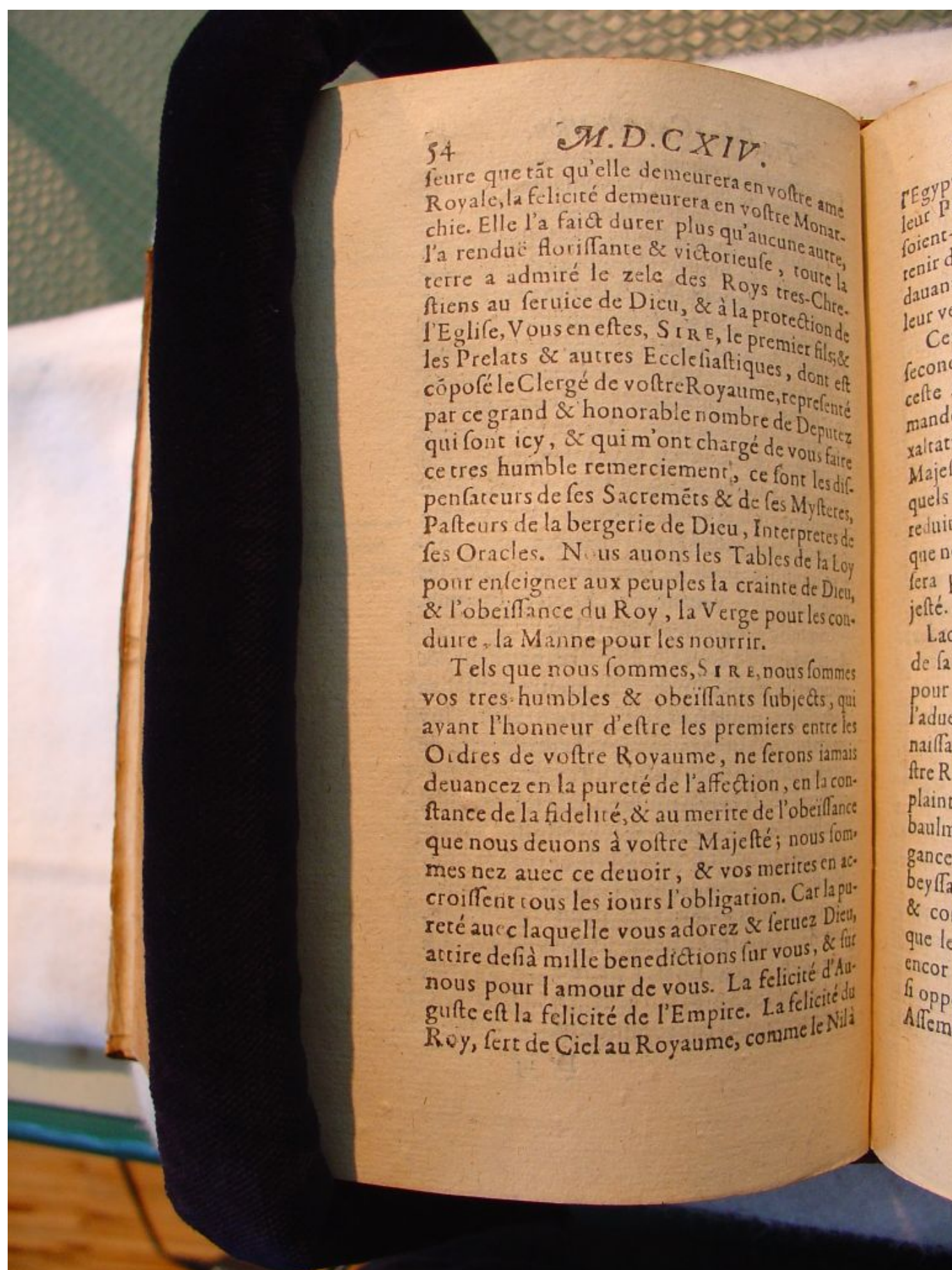
Au coucher deplorable de ce Soleil, ceste Auguste Princeſſe voſtre Mere, par ſa magnanimité eſtonna le malheur, deſtourna l'orage, & diſſipa tous les nuages & les broüillards qui en d'autres Minoritez auoient troublé & obſcurcy le ciel de cét Eſtat. qu'elle a depuis maintenu en paix & tranquillité au dedans, en a conſerué & accru la reputation au dehors, ſes loüanges paſſent nos diſcours, & ſa prudence merite le meſme éloge qu'une grande lumiere del Eglise a donné au courage de Debora, Vne veufue gouuerne heureuſement les peuples, vne veufue enuoye les armées, vne veufue choiſit les Capitaines, vne veufue marche en campagne, vne veufue ordonne les triumphes.

Le Ciel qui l'a oppoſée à noſtre malheur, & qui nous l'a donnée pour l'heureuſe naiſſance & excellente nourriture de voſtre Maieſté, luy face voir tres-longues années, la proſperité de voſtre perſonne, & de voſtre Eſtat, & voſtre regne fortiſié, de la continuation de ſes conſeils, & du bonheur de ſa preſence, produiſe les merueilles que le monde attend de ces genereuſes inclinations que vous auez a toutes les vertus.

La pieté eſt la premiere, auſſi eſt ce le fondement de toutes les autres, c'eſt la gloire des Roys, c'eſt le rampart de leurs Eſtats, en vous elle eſt deſà en ſa fleur, le fruit qu'elle promet rempliſt nos cœurs d'alegreſſe, & nous aſ-

D iij

1614_2_054.jpg



54 *M.D.C.XIV.*
 feure que tât qu'elle demeurera en vostre ame
 Royale, la felicité demeurera en vostre Monar-
 chie. Elle l'a faict durer plus qu'aucune autre,
 l'a renduë florissante & victorieuse, toute la
 terre a admiré le zele des Roys tres-Chre-
 stiens au seruice de Dieu, & à la protection de
 l'Eglise, Vous en estes, SIRE, le premier fils, &
 cōposé le Clergé de vostre Royaume, representé
 par ce grand & honorable nombre de Deputez
 qui sont icy, & qui m'ont chargé de vous faire
 ce tres humble remerciement, ce sont les dis-
 pensateurs de ses Sacremēts & de ses Mysteres,
 Pasteurs de la bergerie de Dieu, Interpretes de
 ses Oracles. Nous auons les Tables de la Loy
 pour enseigner aux peuples la crainte de Dieu,
 & l'obeissance du Roy, la Verge pour les con-
 duire, la Manne pour les nourrir.

Tels que nous sommes, SIRE, nous sommes
 vos tres-humbles & obeissants subjects, qui
 ayant l'honneur d'estre les premiers entre les
 Oidres de vostre Royaume, ne serons iamais
 deuancez en la pureté de l'affection, en la con-
 stance de la fidelité, & au merite de l'obeissance
 que nous deuons à vostre Majesté; nous som-
 mes nez avec ce deuoir, & vos merites en ac-
 croissent tous les iours l'obligation. Car la pu-
 reté avec laquelle vous adorez & seruez Dieu,
 attire desjà mille benedictions sur vous, & sur
 nous pour l'amour de vous. La felicité d'Au-
 guste est la felicité de l'Empire. La felicité du
 Roy, sert de Ciel au Royaume, comme le Nil à

l'Egypte
 leur P
 soient-
 tenir d
 dauant
 leur ve

Cel
 second
 ceste
 mande
 xaltati
 Majest
 quels
 reduit
 que ne
 sera p
 jecté.

Laq
 de sa
 pour
 l'adue
 naissai
 stre R
 plaint
 baulm
 gance
 beyssa
 & cor
 que le
 encor
 si oppo
 Assembl

1614_2_055.jpg

Troisième Continuation.

55

l'Egypte. Les peuples anciens exigeoient de leur Prince la prospérité, comme chose (disoient-ils) que bien faisant il leur pouvoit obtenir du Ciel : Jamais Rome ne sceut honorer davantage les Empereurs, qu'en attribuant à leur vertu la felicité de leur siecle.

Ceste pieté, Sire, accompagnée de felicité, secondee de la prudence, nous fait esperer que ceste Assemblée conuoquée par vostre commandement réussira à la gloire de Dieu, à l'exaltation de son Eglise, au service de vostre Majesté, au bien de cest Estat, à ces poincts auxquels nous avons dressé nos intentions. Nous reduirons aussi le Cahier de nos Remonstrances que nous tiendrons prest le plustost qu'il nous sera possible pour le presenter à vostre Majesté.

Laquelle ne pouvoit entrer dans les années de sa Majorité sous de plus heureux auspices, pour aller au deuant de tout ce qui pourroit à l'aduenir troubler la felicité, de laquelle en naissant vous fustes obligé à ce siecle. Car vostre Royale autorité appliquee avec effect aux plaintes & supplications des Estats, sera vn baume tres-excellent, dont l'odeur & la fragrance fera courir & redoubler l'amour & l'obeyssance de vos subjects, & la vertu guerira & consolidera toutes les playes & blessures que les troubles & desordres passez ont laissé encor en vostre Estat. La saison ne fut iamais si opportune à bien faire, car Dieu mercy ceste Assemblée n'est pas comme ont esté quasi tou-

D iij

1614_2_056.jpg

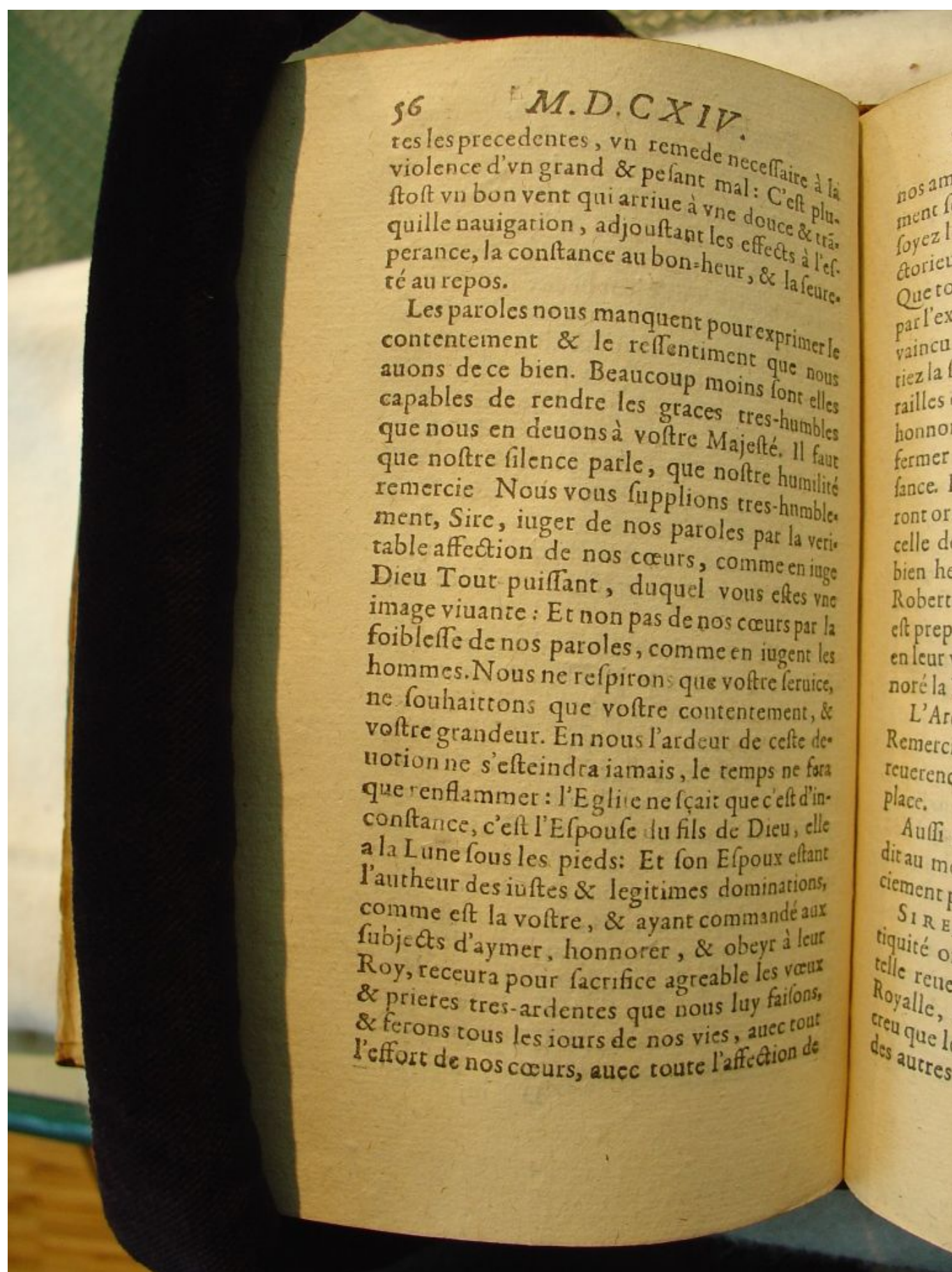


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan